



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/16

Reçu en Préfecture le : 11/05/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 mai 2016
D-2016/185

Aujourd'hui 2 mai 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Benoit MARTIN

Marché des Capucins. Tarification au 1/4 d'heure. Loi Hamon. Autorisation. Décision.

Madame Maribel BERNARD, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 26 novembre 2007, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer le traité de concession du marché des Capucins et de ses nouveaux parcs de stationnement, confiant leur exploitation à la société « Les fils de Madame Géraud » pour une durée de 20 ans à compter du 1^{er} janvier 2008.

La loi de consommation du 17 mars 2014 n°2014-344, dite loi Hamon, a instauré un changement de la tarification des stationnements au 1^{er} juillet 2015 en établissant un paiement de la redevance de stationnement au quart d'heure afin de se rapprocher davantage de la réalité des pratiques.

En effet, l'article L113-7 du code de la consommation créé par la loi du 17 mars 2014 prévoit que « tout exploitant de parc de stationnement affecté à un usage public applique au consommateur, pour le stationnement d'une durée inférieure à douze heures et payés à la durée, une tarification par pas de quinze minutes au plus ».

Cette tarification au quart d'heure met fin au principe du tarif horaire selon lequel toute heure entamée est due et c'est désormais le dernier quart d'heure commencé qui déterminera le prix payé par l'usager.

Il convient donc d'adopter la nouvelle tarification par pas de quinze minutes en lieu et place de la tarification par pas horaire pour les stationnements d'une durée inférieure à douze heures dans les parcs du Marché des Capucins.

En accord avec le concessionnaire un avenant au traité de concession interviendra d'ici la fin de l'année.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à mettre en place la grille ci jointe pour la tarification au 1/4 d'heure.

ADOpte A LA MAJORITE

Amendement:

Suppression :

"Actualisation des tarifs des droits de place du marché et des parcs de stationnement des capucins"

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Maribel BERNARD

ANNEXE 1

Parcs de stationnement du marché des Capucins

Tarifs horaires TTC en vigueur au 03/05/2016 (TVA à 20%)

Durée de stationnement		Tarifs horaires TTC
De 0h à 1h	15 mn	0,90 €
	30 mn	1,80 €
	45 mn	1,90 €
	1h00	2,00 €
De 1h à 2h	1h15	3,40 €
	1h30	3,60 €
	1h45	3,70 €
	2h00	3,80 €
De 2h à 3h	2h15	4,40 €
	2h30	4,50 €
	2h45	4,60 €
	3h00	4,70 €
De 3h à 4h	3h15	5,70 €
	3h30	5,80 €
	3h45	5,90 €
	4h00	6,00 €
De 4h à 5h	4h15	7,20 €
	4h30	7,30 €
	4h45	7,40 €
	5h00	7,50 €
De 5h à 6h	5h15	8,20 €
	5h30	8,30 €
	5h45	8,40 €
	6h00	8,50 €
De 6h à 7h	6h15	9,20 €
	6h30	9,30 €
	6h45	9,40 €
	7h00	9,50 €
De 7h à 8h	7h15	10,20 €
	7h30	10,30 €
	7h45	10,40 €
	8h00	10,50 €
De 8h à 9h	8h15	10,70 €
	8h30	10,80 €
	8h45	10,90 €
	9h00	11,00 €
De 9h à 10h	9h15	11,20 €
	9h30	11,30 €
	9h45	11,40 €
	10h00	11,50 €
De 10h à 11h	10h15	11,70 €
	10h30	11,80 €
	10h45	11,90 €
	11h00	12,00 €
De 11h à 12h	11h15	12,00 €
	11h30	12,00 €
	11h45	12,00 €
	12h00	12,00 €
De 12h à 24h		18,00 €

Toute tranche tarifaire entamée est due